

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1119

présenté par
M. Boudié

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 128, substituer aux mots :

« à accueillir »,

les mots :

« par l'accueil de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.